



CPRIA

Commission Paritaire Régionale
Interprofessionnelle de l'Artisanat

Rapport
d'activité

2017

NORMANDIE

CPRIA NORMANDIE

Animateur ou président

Vice-président (s'il y en a un)

Prénom, NOM	Eric Mollien	Prénom, NOM	Michel Masdebrieu
Profession	Chauffagiste	Profession	Retraité
Appartenance syndicale	CAPEB	Appartenance syndicale	CGT

Composition

U2P, collègue patronal			
Prénom NOM	Profession	Confédération	Titulaire/suppléant
Eric MOLLIEU	Chauffagiste	CAPEB	Titulaire
Corinne LEVERGEOIS	Couvreur	CAPEB	Titulaire
Daniel LECHAPELAIN	Retraité	CAPEB	Titulaire
Agnès MESLON	Couvreur	CAPEB	Titulaire
Serge TURPIN	Retraité	CNAMS	Titulaire
Christophe DORE	Coiffeur	CNAMS	Titulaire
Maryvonne LANOS	Couturière	CNAMS	Titulaire
Hervé AUTIN	Tapissier	CNAMS	Titulaire
Olivier MOREL	Taxi	CNAMS	Titulaire
Daniel CAVELLIER	Charcutier	CGAD	Titulaire
Roseline LEMARCHAND	Poissonnier	CGAD	Titulaire

Collège salarié			
Prénom NOM	Profession	Confédération	Titulaire/suppléant
Mélanie DUVAL		CFDT	Titulaire
Jean-Luc MICHEL		CFDT	Titulaire
Jean-Paul CHOULANT		CFDT	Titulaire
Jean DUFROY		CFE-CGC	Titulaire
Claude HEMERY		CFE-CGC	Titulaire
		CFTC	
		CFTC	
Ingrid CHRICTOT		CGT	Titulaire
Michel MASDEBRIEU		CGT	Titulaire
Caroline GAFFE		CGT	Titulaire
Véronique LEBAILLY		CGT-FO	Titulaire
Gaëtan NUGUES		CGT-FO	Titulaire
Yanis AUBERT		CGT-FO	Titulaire

Groupes de travail et commissions

Intitulé du groupe de travail ou de la commission	Membres (Nom, prénom, appartenance syndicale)
Groupe de travail COSCA	CAVELLIER Daniel (Cgad) DARTOIS Guillaume (Cnams) DUPUIS Gwénaél (U2P) DUVAL Mélanie (Cfdt) LEBAILLY Véronique (Fo) LECHAPELAIN Daniel (Capeb) LEMAIRE Julie (Cnams) MASDEBRIEU Michel (Cgt) MEROUZE Franck (Cgt) MOREL Olivier (Cnams)

Activités

Réunions

	Date	Thèmes de la réunion
Réunions plénières de la CPRIA	26 juin 2017	- Mise en place de la CPRIA Normandie Avenant du 24/03/16 à l'accord du 11/12/2001 -Adoption du Règlement intérieur -Election du Président et Vice-président -Programme des actions
	16 octobre 2017	-Présentation des secteurs d'activité entrant dans le champ de la CPRIA -Les acteurs de la formation professionnelle -Qualité de vie au travail -Le COSCA
	4 décembre 2017	-CPRIA nationale -Etude formation continue des salariés -Etudes métiers en tension -Le Cosca
Autre réunions :	Date	Thèmes de la réunion

Thèmes abordés et actions réalisées dans le cadre de la CPRIA

Faire une présentation **claire** et succincte des travaux menés.

Prévention des conflits
Emploi des jeunes
Formation professionnelle <u>Présentation des trois principaux acteurs régionaux de la formation professionnelle.</u> Lors de la CPRIA du 16 octobre, une présentation des différents acteurs régionaux de la formation professionnelle a été faite aux membres de la CPRIA. <u>Travaux sur la formation continue des salariés de l'artisanat.</u> Il s'agissait de faire, à la demande des organisations salariales, une présentation, pour l'année 2016, des actions de formation continue pour les salariés de l'artisanat. En raison de nombreuses branches artisanales composant l'U2P, le choix a été porté sur le bâtiment et la coiffure, deux secteurs particulièrement actifs en matière de formation. En dehors des données fournies par Constructys, ces travaux ont permis de mettre en lumière les difficultés à obtenir des données émanant des OPCA. Ce constat est également partagé par les membres du Coparef qui ont, à plusieurs reprises, échangé sur ce sujet.
Qualité de vie au travail Présentation des dispositifs proposés par la CARSAT à travers les contrats de prévention, le dispositif de minoration des taux de cotisation et les aides financières simplifiées (il a été précisé aux membres de la CPRIA que les crédits concernant ces aides ont été épuisés pour l'année 2017). Présentation du rôle et des missions de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT).
Activités sociales et culturelles Les dispositifs Cosca des ex Haute Normandie et Basse Normandie et les prestataires (Vivats pour la Haute-Normandie et Cezam pour la Basse-Normandie) sur lesquels chaque région normande s'est appuyée, ont été présentés en plénière. Chaque ex-région a rappelé la volonté forte des partenaires sociaux de mettre en place les Cosca. A l'issue de cette présentation, il a été décidé de créer un groupe de travail chargé de réactiver le Cosca pour la Normandie réunifiée avec, au préalable, l'élaboration d'un questionnaire d'enquête envoyé aux porteurs des cartes Cezam et Vivats.
Autres (précisez) : Métiers en tension Présentation des travaux menés en Normandie sur les métiers en tension et les besoins en main d'œuvre par la Direccte de Normandie et le Carif Oref de Normandie.

Focus sur la CPRIA

Présentez de manière plus détaillée une ou plusieurs actions emblématiques de la CPRIA en précisant les objectifs visés, les difficultés éventuelles, les réussites, les résultats (publication, réunion...) et la communication sur la démarche.

Les œuvres sociales.

Au préalable, il s'agit de rappeler la forte volonté des partenaires sociaux de mettre en place le Cosca en Normandie.

Un état des lieux des œuvres sociales proposées en Ex Basse et Haute Normandie a été présenté en CPRIA du 16 octobre 2017. Il s'agissait de rappeler la façon dont le Cosca a été mis en place dans chaque région et les prestataires avec lesquels chacune avait conventionné. A savoir, Vivats pour la Haute-Normandie et Cezam pour la Basse-Normandie.

Cette présentation a donné lieu à la création d'un groupe de travail chargé de mettre en place le Cosca Normandie en lieu et place des Cosca Haute Normandie et Basse-Normandie.

Dans un premier temps, le secrétariat de la CPRIA est allé à la rencontre de Vivats et Cezam afin qu'une présentation de leurs prestations respectives lui soit faite. Ensuite, il a constitué un questionnaire via Google envoyé aux porteurs de carte Vivats et Cezam (430 cartes au total) afin de recueillir leur satisfaction sur les œuvres sociales.

Un compte rendu de ces rencontres et les résultats du questionnaire ont été discutés au Groupe de travail le 30 novembre 2017. Lors de cette réunion, plusieurs constats ont été dressés :

- Malgré quelques différences à la marge, les services proposés par Vivats et Cezam sont équivalents,
- le nombre de porteurs de cartes est insuffisant au regard du potentiel recensé,
- une baisse du nombre de porteurs sur les deux dernières années principalement liés à des défauts de renouvellement
- une communication insuffisante, à la fois de la Cpria mais aussi de Vivats et Cezam

A partir de ces constats, le groupe de travail a soumis en séance plénière les objectifs à atteindre pour 2018 et qui ont été validés :

- **Maintien** des deux organismes Vivats et Cezam et possibilité d'adhésion infrarégionale.

-**Organisation de rencontres** : entre le groupe de travail Cosca avec la direction de Cezam et Vivats courant janvier 2018 afin d'échanger sur les points d'amélioration à apporter,

- **Développement du dispositif** : création d'un **document de communication, incitation** aux porteurs à renouveler leur carte et hypothèse **d'élargissement** du COSCA aux ressortissants de l'UNAPL,

Etudes sur les métiers en tension.

La CPRIA Normandie a décidé d'aborder la question des « métiers en tension » et des besoins en main d'œuvres des entreprises artisanales. Il s'agissait d'échanger sur les difficultés qu'ont certains secteurs de l'artisanat à embaucher. Ainsi lors de la CPRIA du 4 décembre, la Direccte de Normandie et le Carif Oref de Normandie ont été invités à présenter leurs travaux en la matière.

Ces travaux figurent parmi la Stratégie régionale de l'emploi demandée par la Préfète de Normandie. Ainsi, l'Etat, la Région, le Coparef et pôle emploi, avec l'appui technique du Carif Oref, ont procédé à l'indentification, pour l'année 2017, des métiers en tension et des besoins des entreprises puis réparti ces besoins selon un zonage territorial par arrondissement préfectoral (17 bassins d'emplois en Normandie).

Les résultats de ces travaux sont consultables sur le site <http://www.cariforefnormandie.fr/metiers-en-tension>. L'objectif de ces derniers est de rapprocher, sur un territoire donné, les métiers en tension avec les offres de formation dans ces métiers.

Cette rencontre aura permis aux membres de la CPRIA de prendre connaissance de ce site internet d'une part et, d'autre part, de valider la liste des métiers identifiés comme étant en tension. Les membres de la CPRIA ont ainsi remarqué que la liste établie dans certains territoires ne correspond pas nécessairement aux besoins réels des entreprises. Ces biais s'expliquent par le fait que l'étude s'appuie uniquement sur les offres pôle emploi et ses partenaires. En effet, le marché caché et les offres publiées sur le Bon Coin (grand pourvoyeur d'offres d'emploi) ne

sont pas comptabilisés dans ces études. Même non exhaustif, ce recensement permet néanmoins d'identifier les grandes tendances sur les territoires.

Le Carif-Oref s'est engagé à améliorer cet outil à l'avenir notamment sur les offres d'emplois recensées.

En outre, sur ce point, la Préfète de Normandie a émis le vœu que cette liste ne soit pas figée et a appelé les organisations professionnelles à lui communiquer la liste des métiers qui leur sembleraient en tension. C'est le cas notamment dans le sud-Manche, territoire où la Capeb a alerté pôle emploi sur les difficultés de recrutement dans le bâtiment, en raison, notamment d'un taux de chômage bas. Parmi les branches relevant de l'U2P, les services de l'Etat ont été également saisis par les représentants des experts comptables et des infirmiers, métiers qui n'apparaissent pas dans la liste en 2017.

Ces échanges ont permis d'alimenter la réflexion sur les travaux que souhaite mener la CPRIA Normandie, en 2018, en matière de formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi.

Supports réalisés et publications dans le cadre de la CPRIA

Titre	Thèmes abordés, contenu	Type de support (Power Point, publication...), nombre d'exemplaires	Diffusion interne à la CPRIA ou externe (précisez le public visé)
Document réglementaire	Rédaction du règlement intérieur de la CPRIA Normandie	Word	Interne
Secteurs d'activité entrant dans le champ de la CPRIA	Présentation des branches adhérentes à une convention collective ou relevant du répertoire des métiers et occupant moins de 11 salariés	Power point	Interne
Instances emploi – formation professionnelle	Tour d'horizon des instances de l'Etat, régionales ou paritaires chargées de l'emploi et de la formation professionnelle	Power point	Interne
Qualité de vie au travail	Présentation des missions de la Carsat et de l'Aract	Power point	Interne
Cosca	Présentation des dispositifs ex-haut normands et ex-bas normands	Power point	Interne
Cosca	Présentation des conclusions des rendez-vous avec Cezam et Vivats et des résultats de l'enquête	Power Point	Interne
Formation	Focus sur la coiffure et le bâtiment en matière de formation continue des salariés	Power point	Interne
Métiers en tension	Etude du Carfi-Oref Normandie sur les métiers en tension en 2017	Power point	Interne

Personnes reçues dans le cadre de la CPRIA

(Exemple : intervenants extérieurs issus du milieu paritaire, politique, administratif, universitaire, etc...)

Organisme, structure	Prénom, nom	Fonction	Sujets abordés
Direccte Normandie	Eudes de Morel	Chargé de missions	Métiers en tension
Carif-Oref Normandie	Brice Louveau	Chargé de missions	Observatoire normand des métiers en tension

Sollicitations externes de la CPRIA

(Notamment du Conseil régional, de la Direccte, de l'ARACT...)

Demande d'avis

Organisme demandeur	Sujets concernés	Type de réponse apportée, document produit et contenu*

*Joindre les documents produits.

Action spécifique

Œuvres sociales et culturelles

Commentaire général sur le fonctionnement du dispositif :

Au regard du potentiel affiché, le nombre de porteurs de carte Cosca Cezam et Vivats (430) est insuffisant. De même, le taux de renouvellement n'est pas assez élevé.

Les facteurs sont à la fois endogènes et exogènes :

Endogènes car :

- *il s'agit, pour la CPRIA, de plus et mieux communiquer sur les Cosca afin d'inciter les organisations professionnelles à promouvoir le Cosca auprès de leurs salariés et aux porteurs de carte à renouveler leur adhésion. On s'aperçoit en effet que la coiffure en Seine-Maritime ou le bâtiment dans le Manche, ont réussi, grâce à une bonne communication et présence sur le terrain, à devenir les deux principaux pourvoyeurs de cartes Cosca.*

Exogènes car:

- *il y a un manque de communication des deux partenaires,*
- *la Capeb propose également son programme d'œuvres sociales.*

Ainsi un plan d'actions pour 2018 a été établi pour accroître le nombre d'entreprises et de salariés de l'U2P à adhérer au Cosca :

- *Inciter les partenaires Vivats et Cezam à communiquer davantage,*
- *création d'un document de communication diffusé via internet et les AG des organisations professionnelles,*
- *étude de la possibilité d'ouverture du Cosca aux ressortissants de l'UNAPL,*

Articles parus sur la CPRIA

Nom du média	Type de média (journal, site Internet...)	Date de parution	Thèmes abordés

Joindre tous les documents utiles pour apprécier les travaux réalisés dans le cadre de la CPRIA.

Liste des documents joints
Feuilles de présence
Règlement intérieur
Enquête réalisée auprès des porteurs de carte Cosca
Power point de présentation

Secrétariat de la CPRIA

Prénom, NOM :	Gwénaél Dupuis / Pascal Dufour
Adresse mél :	normandie@u2p-france.fr
N° de téléphone :	02 31 44 15 18